La situation financière de la ville de Tourcoing

Nous avons donné samedi, dans notre compte rendu de la séance du Conseil municipal, un résumé de la situation financière de la Ville, d'après le rapport établi pour la circonstance, par M. Inghels, maire de Tourcoing. Voici ce rapport dans ses grandes lignes:

Les circonstances ont favorisé notre désir d'établir une situation financière d'ensemble, indispensable pour fixer le point de départ de notre gestion, déterminer notre responsabilité et conserver à notre prédécesseur le mérite des grands projets d'urbanisme et autres qu'il a mis sur le chantier dans ces dernières années.

En effet, par un concours de coïncidences fortuites, nous nous sommes trouvé, au moment où nous avons été investi de notre mandat, devant plusieurs problèmes à résoudre simultanément, qui donneront le faisceau d'éléments principaux constituant la situation financière réelle mais encore approximative de la ville, à laquelle le compte rendu budgétaire annuel ne saurait apporter de modification bien appréciable.

Voici ces problèmes:

1o Liquidation des comptes de guerre

Le service d'apurement des comptes de guerre de l'Etat nous a adressé un bilan extrêmement détaillé des opérations comptables engagées par la ville de Tourcoing à l'occasion de la Grande Guerre; ce document fait ressortir pour la ville un solde débiteur envers l'Etat de 20.867.671 fr. 72 cent.

En présence de l'énormité de la créance revendiquée par l'Etat, nous estimons qu'il est nécessaire de faire procéder à une vérification minutieuse et à l'expertise de ce règlement de compte. A la suite de quoi, nous pourrons envisager la discussion avec notre créancier sur les possibilités d'une réduction de notre dette de guerre. D'ores et déjà, nous devons signaler qu'en regard de cette somme, nous n'avons comme contrepartie qu'une ressource de 5.000.000 à apporter dans la balance puisque la réserve de 10.000.000 figurant au budget supplémentaire de 1930 a déjà été employée pour moitié environ à la régularisation de la comptabilité des dommages de guerre. Et encore ce solde de 5.000.000 n'est-il représenté que par des obligations à 10 ans et 15 ans.

2o Fixation définitive de nos dommages de guerre

Cette question peut être considérée comme virtuellement résolue. A ce point de vue, il ne reste plus que quelques détails d'ordre intérieur à mettre au point tels que justifications de remploi à produire.

Nos dommages de guerre viennent d'être définitivement arrêtés à 25.479.705 fr. 23 dont, comme dommages propres à la ville, 12.754.996 fr. 90 et comme dommages provenant de cessions, 12.724.708 fr. 33.

Nous avons reçu des indemnités pour un total de 21.517.539 fr. 94. Il nous reste à recevoir 3.553.836 fr. 29.

Néanmoins, ce solde ne peut pas figurer dans nos comptes comme actif mobilisable puisqu'il est absorbé, et au-delà: 1o par une réduction de la réserve de 10.000.000 à laquelle nous faisons allusion plus haut, figurant à notre budget supplémentaire de 1930 qui, à la suite d'une régularisation d'écritures, a été diminuée de 4.240.687 fr. 92; 2o par des dépenses nouvelles que nous aurons à envisager pour justifier le remploi en identique et sur place de dommages afférents à des édifices publics, environ 1.313.000 francs. Ensemble, 5.553.687 fr. 92.

De telle sorte que la balance des comptes débiteur et créditeur de nos dommages de guerre se traduit, en définitive, par un solde débiteur d'environ 2.000.000 fr.

3o Règlement amiable d'un litige en instance depuis dix ans, entre la ville et un certain nombre d'entrepreneurs et commerçants réquisitionnés.

En même temps que notre attention était attirée par le règlement définitif de nos dommages de guerre, nous étions amenés à poursuivre, en nous inspirant des intentions de M. Dron, les pourparlers et démarches déjà amorcés en vue d'un arrangement amiable avec les entrepreneurs. A la suite d'engagements pris par les entrepreneurs intéressés de ne pas nous réclamer au-delà des sommes qui nous seraient allouées par la juridiction des dommages de guerre, nous nous sommes concertés avec le Sous-Secrétariat d'Etat aux Régions libérées qui nous a donné son consentement pour prendre au compte de la ville les dommages qualifiés « Réquisitions ».

Cet arrangement doit entraîner le recouvrement d'avances faites par la ville au titre de réquisitions ennemies. Nous ne saurions en déterminer actuellement le chiffre que d'une façon approximative; il s'élève à environ 2.900.000 fr.

4o Recouvrement de prêts consentis à des particuliers

Au cours de la Grande Guerre, un organisme appelé « Comité des Prêts temporaires » a été institué en vue d'assurer les moyens d'existence à toute une catégorie de personnes qui ne pouvaient, en raison de leur situation sociale, bénéficier de l'Assistance publique. Ce Comité, alimenté par la Caisse municipale, a consenti des prêts sur nantissement ou contre des gages certains.

D'autres avances cependant ont été faites par les services de la Mairie à certaines personnes honorablement connues n'ayant d'autre répondant que leur bonne foi et leur engagement moral de rembourser.

A la clôture de nos comptes de guerre, il restait à recouvrer 3.378.984 fr. 86 sur laquelle somme nous avons récupéré environ 85 %, de sorte qu'il nous reste encore à recevoir environ 450.000 fr.

5o Dépenses engagées en vue de l'exécution du plan d'aménagement

La perspective de ce côté apparaît plutôt sombre et les projets d'urbanisme de M. Dron devront probablement être exécutés à une cadence plus ralentie que celle qu'il avait envisagée.

Tout en rendant hommage à la hardiesse de ses conceptions et à ce qu'elles ont de séduisant, nous ne pouvons que nous rendre à l'évidence des réalités qui s'annoncent comme devant être plutôt lourdes.

Qu'on en juge plutôt par l'exposé des premières constatations qui apparaissent dans les résultats des expropriations s'appliquant à l'exécution du premier programme voté le 8 juin 1928.

Les évaluations premières ont été fixées à 20.000.000 fr. Les expropriations y figurent pour 12.158.500 fr. tandis que les indemnités accordées par le jury s'élèvent à 51.624.280 fr. d'où il ressort un supplément de dépense de 39.465.780 francs.

Mais il est encore d'autres projets actuellement soumis à l'expertise sur lesquels le jury sera appelé à se prononcer prochainement. Ici également la dépense a été sous-estimée. Elle a été primitivement évaluée à 3.719.000 fr. Il est prudent de la porter à 7.000.000 fr., soit en plus 3.281.000 francs.

Les travaux de voirie et autres, inhérents à l'exécution des projets, de 496.000 fr. passent à 3.300.000 fr. Majoration 2.804.000 fr. Ceux du parc public sont en augmentation de 1.051.250 fr. Ils avaient été prévus pour 1149.600 fr.

Nous devons encore ajouter à la révision des évaluations premières: quelques dépenses qui sont déjà couvertes ou ne paraissent pas devoir comporter de supplément, savoir: transfert du musée, 500.000 fr.; agrandissement de la place de la Croix-Rouge, 250.000 fr.; acquisition de terrains destinés à la construction d'immeubles et à la construction d'espaces libres à la Marlière, 1.726.000 fr.

Il nous reste à prévoir enfin une certaine marge pour le règlement des frais de procédure honoraires des avocats, des experts et autres dépenses accessoires se rattachant aux expropriations, soit 325.000 fr. Le total général des dépenses du premier programme s'établit ainsi à 66.927.030 fr. Soit, en chiffres ronds et pour tenir compte d'imprévus toujours à craindre, 67.000.000 fr.

Pour obtenir le total des dépenses présumées affectées aux travaux d'urbanisme, nous devons y ajouter ce qui reste des évaluations du deuxième programme (toute réserve étant faite sur les majorations possibles), 12.000.000 fr.

Le total des emprunts réalisés ou restant à réaliser se trouve ainsi porté à 79.000.000 fr.

Mais cette somme ne représente encore que le capital à rembourser aux établissements prêteurs. Nous devons encore comprendre dans notre bilan les intérêts desdits emprunts pendant trente ans. Ensemble, 77.437.428 fr. 50.

L'on obtient ainsi le total de la dette contractée pour les travaux d'urbanisme actuellement engagés, soit 156.437.428 fr. 50.

Nous ne mentionnons que pour mémoire:

1o L'emprunt de 8.600.000 fr. à contracter pour travaux ferroviaires que la Compagnie des chemins de fer du Nord couvre au moyen des surtaxes locales perçues par elle et pour notre compte;

2o L'emprunt de 14.000.000 contracté par les Hospices dont l'amortissement est assuré par la perception des loyers des immeubles à construire et éventuellement par la ville en cas d'insuffisance desdits loyers;

3o Les anciens emprunts — compte arrêté au 30 septembre — sur lesquels il reste encore dû en capital et intérêts: 17.534.397 fr. 26.

En récapitulant tous ces comptes, on s'aperçoit que le total de la dette s'élève à 181.955.100 francs 22 centimes, non compris les réserves susexprimées.

Il est vraisemblable que le règlement des comptes de guerre subira d'importantes réductions, soit que l'expertise du bilan révèle certaines erreurs, soit surtout que l'Etat nous abandonne bénévolement une bonne partie de sa créance.

Mais ce sont des hypothèses dont nous ne pouvons faire état actuellement.

Il reste maintenant à déterminer quelle serait la charge annuelle, sous forme de centimes additionnels, qu'il nous faudrait imposer aux contribuables de Tourcoing pour assurer en 30 annuités le remboursement de la somme de 182.201.000 francs. Cette charge sera essentiellement variable en raison des fluctuations de la valeur du centime qui, normalement, va crescendo. Néanmoins, pour en donner une valeur approximative, nous nous baserons sur la valeur du centime en 1930, qui est de 26.416 fr. 78.

Sous cette condition, et sans tenir compte des probabilités de la réduction de la dette ni de la progression de la valeur du centime, la somme de 182.201.000 fr. remboursable en 30 ans représente une imposition annuelle de 230 centimes additionnels d'une valeur totale de 6.073.000 fr.

Toutefois, il est vraisemblable que nous n'atteindrons pas ce chiffre, tant en raison des probabilités de la réduction de notre dette vis-à-vis de l'Etat, que par des compressions de dépenses, peut-être utiles, mais que nous devrons différer, et aussi parce que nous ferons état des ressources à provenir de la revente des excédents de terrains et de la démolition des propriétés.

C'est ainsi, par exemple, que dans le budget de 1931, nous ne portons que 182 centimes additionnels en couverture des emprunts contractés ou à contracter pour les travaux d'urbanisme, représentés dans la présente situation financière pour 156.437.428 fr. 50.

Encore ne demandons-nous pas à la population un sacrifice aussi important pour boucler notre budget, puisque, grâce aux économies prévues, nous ne lui réclamons que 105 centimes.

Conclusion

Ces chiffres sont impressionnants et il était de notre devoir de les annoncer à l'assemblée communale. Cet exposé peut être considéré comme un bilan aussi bien moral que matériel qui englobe toutes les grosses questions financières à l'ordre du jour. L'intérêt primordial de la ville nous commandait de procéder à cette étude qui permettra à l'assemblée communale de décider en connaissance de cause dans quelle mesure et à quelle cadence devront être poursuivies et exécutées les grandes entreprises mises sur le chantier dans ces dernières années.

Nous ne faisons pas grief à M. Dron de la grosse déception que nous avons éprouvée dans les expropriations. Nous ne voulons envisager que ses intentions qui étaient très louables et qui n'avaient pour objectif que la grandeur et la prospérité de notre Cité.

Il nous appartenait néanmoins de faire toute la lumière sur la succession qui nous est dévolue. Nous ne doutons pas que nos collègues du Conseil étant ainsi informés ne manqueront pas d'observer la plus grande prudence dans l'achèvement du programme inséré au plan d'aménagement avant d'engager d'autres grosses dépenses nouvelles qui pourraient occasionner à nos concitoyens une surcharge d'impôt hors de proportion avec leur capacité contributive.

CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Section du Blanc-Seau. — Les adhésions seront reçues de 10 h. 45 à 12 h. 30, au siège de la Section : « Café de l'Hôtel », 1, rue du Docteur-Dupont (ancienne rue de l'Eglise). Jusqu'au 31 décembre, les assurés ont encore le droit de choisir leur caisse. Tous renseignements seront donnés aux intéressés. Délivrance des feuilles maladie, soins spéciaux, maternité, etc.

UNION DES FAMILLES NOMBREUSES DU BLANC-SEAU. — M. Leymat, 484, rue du Blanc-Seau, se tient gracieusement à la disposition des familles adhérentes pour leurs déclarations fiscales, les dimanches (sauf le premier dimanche de chaque mois) le matin, de 8 à 10 h. Les cartes d'adhésion pour l'année 1931 peuvent être retirées aujourd'hui, de 11 h. à midi, au « Café de l'Hôtel », 1, rue du Docteur-Dupont.

CAISSE OUVRIERE DU BLANC-SEAU. — Pour demandes de prêts, s'adresser à la permanence, «Café de l'Hôtel», 1, rue du Dr-Dupont, de 11 h. 12 h., le dimanche.

LES MEDAILLES MILITAIRES. — Réunion lundi 29, à 9 h., à St-Maurice, à Lille, pour les funérailles de M. Julien Muster.

SYNDICAT DES CONTREMAITRES ET TECHNICIENS DE LILLE, ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS. — Ce dimanche, à 9 h. 30, au siège, 38, boulevard Gambetta, réunion mensuelle des sections filatures de coton et cardé, tissage, teinture et apprêt. Distribution de calendriers pour 1931.

CLUB SYMPHONIQUE DES PIATS. — Ce dimanche à 10 h., répétition générale à l'Ecole des garçons, rue des Piats.

COMITE LOCAL DE PRESERVATION ANTITUBERCULEUSE. — Produit des quêtes : 42 fr. 90, du Cinéma du Pont des Piats; 24 fr. 20, du Cinéma du Palais d'Eté.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Ce dimanche, rendez-vous des musiciens en tenue, à 11 h. 45, Salle du Gymnase Municipal, pour le concert des Fêtes Scolaires.

T.S.F. RADIO-ETMA, 79, rue Haze, Tourcoing. Ses nouveaux postes S. N. R. Ses pièces détachées avec schéma pour construire soi-même. DEPANNAGE — TRANSFORMATION. 26613

LE COKE DE GAZ s'allume facilement, s'éteint difficilement et brûle sans fumée ni odeur.

VENTE RÉCLAME : N° 0, morceaux de 23 à 35 m/m, *6 fr. 50* l'hectolitre (environ 50 kgs) ; Grésillon, morceaux de 12 à 23 m/m, *4 fr. 50* l'hectolitre (environ 55 k.) pris à l'Usine à Gaz de Tourcoing.

Livraisons à domicile Tourcoing, 1 fr. par hectolitre. (Prix spéciaux par 40 hectolitres et au-dessus.)

MOUVAUX

La fête d'hiver de la « Jeanne d'Arc »

C'est aujourd'hui, à 17 h., dans la grande salle des fêtes de la Maison des Œuvres de la rue Nægrier, que la société de gymnastique « La Jeanne d'Arc » donnera sa seconde séance récréative, avec le concours du Cercle dramatique « Les XX ».

Des cachets sont encore en vente chez les membres de la Jeanne d'Arc.

La location des places aura lieu de 11 à 12 h., sous la grand'porte du Patronage, rue Nægrier.

RECEPTION DU NOUVEL-AN. — Il n'y aura aucune réception officielle à l'occasion du Nouvel-An.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion des Fêtes du Nouvel An, les établissements publics sont autorisés à rester ouverts les nuits des 31 décembre et 1er janvier, et jusque 2 h. du matin, la nuit du 2 janvier. Les tenanciers régulièrement autorisés, pourront faire jouer de la musique et laisser danser dans leur établissement jusque 1 h. du matin au cours de ces mêmes nuits.

DISTRIBUTION DE BONS DE DENREES. — La distribution des bons de denrées du mois de décembre aux familles assistées du Bureau de bienfaisance, aura lieu mardi 30 au bureau, rue de l'Hospice, de 9 à 11 heures. Se munir de la carte rose.

INTERRUPTION DE COURANT. — En vue de l'exécution de travaux importants, il y aura suspension momentanée de fourniture de courant électrique aujourd'hui dimanche, de 8 à 14 h., dans le quartier des Lilas.

ANCIENS COMBATTANTS (U.N.C.). — Les cotisations à la Mutuelle-Retraite seront reçues aujourd'hui dimanche 28 décembre, de 9 à 11 h., chez M. J. Moerman, 102, rue Galliéni, et de 11 à 12 h. au siège, Café de l'Harmonie, dernier délai.

MUSIQUE MUNICIPALE. — Aujourd'hui dimanche à 11 h., au siège, réunion de la Commission administrative.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un charretier fait une chute et se fracture la jambe droite

Un charretier de l'entreprise de transports Gysselinck, M. Emile Vandamme, 44 ans, domicilié à Lille, 25, rue Fémy, est tombé dans la cour de l'établissement *en décrochant la remorque* d'un chariot.

Dans sa chute, il s'est fracturé ou fêlé les deux os de la jambe droite. Il a reçu des soins de M. le docteur Trehout.

Au groupement des Jardins ouvriers

C'est aujourd'hui dimanche, à 17 h. 30, qu'aura lieu au siège du «Groupe des Jardins Ouvriers», Café Grébert, Grand'Place, la grande conférence sur « Les travaux de la saison au jardin » et la causerie sur « L'élevage du lapin ».

A l'issue de la réunion, une importante tombola, comportant notamment une superbe variété de rosiers, sera tirée entre tous les sociétaires présents.

HALLUIN

Aujourd'hui, dimanche 28 décembre :

Pharmacien de service : M. Gabriel Poursuira, rue de la Gare.

Etablissements de Bains Douches, rue de Lille : Ouverts de 8 à 12 h.

Services municipaux : Bureau de l'Etat-Civil ouvert de 9 à 12 h.

Bibliothèque Catholique, au Cercle St-Joseph, rue de Lille, 55 : Prêt de livres, de 10 à 12 h.

Caisse d'Epargne, rez-de-chaussée de la Mairie : Fermée.

Amicale des Anciens Combattants : Permanence au siège, de 10 h. à midi : Versements à la Caisse de la Mutuelle-Retraite.

Amicale des Médaillés du Travail de la région d'Halluin : à 10 h. 30, assemblée générale, au siège, rue de Lille.

Maison des Syndicats Libres, rue des Ecoles : de 11 à 12 h., concert-apéritif.

Foyer de la Paix, rue Emile-Zola : de 11 à 13 h., concert apéritif.

Football : Terrain de l'O.S.H., rue de Lille : Juniors et Minimes O.S.H., terrain 2, entraînement de 8 à 10 h.; Terrain 1, O.S.H. 3 contre E.A.C., à 9 h. 30; O.S.H. 1A contre U.S.V.A., à 14 h. 15.

Anciens Frères d'Armes : à 17 h., assemblée générale mensuelle, «Café de la Mairie», place de l'Eglise.

A L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Dimanche 28 décembre, permanence de 10 h. à midi. Perception des versements à la Caisse de la Mutuelle Retraite. Etablissement des demandes d'allocation pour les A. C. des classes 1876 à 1880.

Echos de la fête de Noël

Les Combattants qui n'ont pas assisté à l'assemblée générale de jeudi 25 courant, sont informés qu'ils peuvent retirer les coquilles et oranges offertes à leurs enfants au siège de l'Amicale. L'assemblée était présidée par M. Gaston Dausset. Au cours de la réunion, le président remit à M. Julien Verhulst, le dévoué et sympathique trésorier de l'Amicale, la médaille de reconnaissance de l'U.N.C. pour le dévouement apporté au groupe d'Halluin depuis onze ans. La médaille d'Orient fut aussi remise à M. Degaeve. Une petite soirée suivit la réunion. La Commission tient à remercier vivement les artistes qui ont bien voulu prêter leur concours à cette soirée.

CARTES D'IDENTITE DES ETRANGERS. — Le renouvellement des cartes d'identité aux étrangers dont les noms commencent par les lettres A, B, C, se fera du 5 au 10 janvier 1931. Les intéressés doivent se présenter à la Mairie (Bureau du bas) munis de trois photographies et d'un certificat de travail. Il est rappelé aux assujettis que faute par eux de se présenter aux dates indiquées, les sanctions imposées par la loi leur seront appliquées.

CAISSE D'EPARGNE. — La succursale est fermée aujourd'hui; par contre, elle sera ouverte tous les samedis du mois de janvier, de 3 h. 30 à 5 h., et tous les dimanches de l'année, de 10 h. à 11 h. 30. Les séances du samedi sont réservées à la réception des livrets soumis au règlement des intérêts, et celles du dimanche aux opérations de versements et de retraite.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Anne-Marie Hennion, chemin de Linselles, 73.

Publications de mariages. — Marcel Vincke, chauffeur d'autos, à Menin, et Joséphine Mahieu, tisserande, rue de la Lys, 83. — Léon Herman, manœuvre, rue d'Arcole, 7, et Yvonne Libbrecht, frangeuse, à Menin. — Lucien Ferla, employé de bureau, à Menin, et Simonne Dumortier, soigneuse, rue de la Lys, 73. — Roger Declercq, tisserand, rue Philippe-de-Girard, 5, et Agnès Vaudevyvère, bobineuse, rue du Forage, 26.

Mariages. — Emile Onraet, liseur de dessins, rue Mazagran, 20, et Germaine Varrasse, tisserande, rue Francis-de-Pressencé, 4. — Emile Claeys, apprêteur, rue de la Lys, 321, et Jeanne Dansset, piqûrière, chemin de Tournai, 10.

RONCQ

Aujourd'hui, dimanche 28 décembre :

Bibliothèque Catholique, à la Maison Paroissiale, rue du Docteur-Galissot : Prêt de livres, de 8 h. 30 à 9 h. 30.

Secrétariat Populaire, 231, rue de Lille : Permanence de 9 à 11 h.

Embusqués de l'Avant : de 10 à 11 h., permanence au Café Vandamme, rue de Lille.

Caisse d'Epargne : Fermée.

Anciens Combattants du Blanc-Four : de 11 à 13 h. permanence au siège, Café Capelle-Sigier, rue de Lille, pour la Mutuelle-Retraite.

Philharmonie : à 17 h., au siège, « Café de la Tête d'Or », soirée de famille.

Ecole libre de filles du Blanc-Four : à 17 h., séance récréative offerte par les jeunes filles de la paroisse St-Roch. Au programme, un drame et une comédie.

Anciens Militaires du Blanc-Four : au siège, Café Titécat-Niffe, à 17 h., fête de Noël offerte aux membres et à leurs familles.

A la « Jeanne d'Arc »

La vaillante société de gymnastique « La Jeanne d'Arc », de la paroisse Saint-Piat, donnait jeudi dernier, jour de Noël, sa fête annuelle. A cette occasion, une assistance nombreuse se pressait dans la vaste salle de la Maison Paroissiale, rue du Docteur-Galissot, apportant aux jeunes gens une marque de sympathie.

Cette fête fut en tous points réussie. La Clique fut très applaudie dans deux fantaisies, qu'elle a exécutées avec un réel brio, sous la direction expérimentée de son dévoué chef.

La partie gymnique ne manqua pas un seul moment d'intéresser les spectateurs qui, par leurs applaudissements, soulignèrent la souplesse apportée dans l'exécution des mouvements.

M. l'Aumônier, au nom de tous, exprima son admiration, en même temps que sa reconnaissance, dans une charmante et chaleureuse allocution.

Une partie récréative compléta ce beau programme. Dans le « Gardien du Phare », le jeune Yvon et le vieux Bréhan surent communiquer à l'assistance l'émotion, la douleur qui les étreignaient. Par contre, avec la comédie, ce fut le fou-rire déchaîné et les acteurs, sans aucune exception, remplirent leur rôle avec humour.

A tous doivent être décernés des éloges et des remerciements, auxquels, ne l'oublions pas, l'orchestre a droit pour une certaine part.

CAISSE PRIMAIRE «LA FAMILLE». — Les salariés assujettis aux Assurances Sociales qui n'ont pas encore fait choix d'une caisse peuvent le faire jusqu'au 31 décembre prochain. Des feuilles d'adhésion sont déposées au Café Roger-Degryse, en face de l'Eglise, au Blanc-Four, et au siège, 231, rue de Lille, à Roncq-Centre. Une permanence se tiendra au siège, mardi et mercredi, de 17 à 20 h., pour l'inscription des adhésions et pour tous renseignements utiles. Les assurés peuvent également demander aux mêmes endroits les imprimés nécessaires en cas de maladie.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — Jacques Bostal, rangée de la Cloche, 17. — Juliette Hernaert, rue du Bois-Blanc, 12.

Publications de mariages. — Fernand Dortomb, peigneron, et Rosalie Hayer, servante, à Tourcoing. — Jean Debondues, employé, et Jeanne-Marie Hasbroucq, sans profession, à Bousbecque. — Pierre Joux, m. ancien, à Tourcoing, et Jeanne Castel, sans profession. — Albert Cooman, cimentier, à Neuville-en-Ferrain, et Georgina Denève, bobineuse. — Serge Fandé, représentant, et Marie-Thérèse Derecker, tricoteuse, à Tourcoing.

Décès. — Achille Samyn, 83 ans, rue de Tourcoing, 73.

LINSELLES

La fête de Noël

La paroisse de Linselles a tenu à célébrer avec ferveur la fête de Noël. A la messe de communion, chantée à 5 h., l'église était comble et très nombreuses furent les communions. La grand'messe retrouva la même affluence. L'Harmonie Municipale interpréta plusieurs morceaux de choix.

Aux vêpres, fut donné le sermon de clôture de la retraite et ce fut devant une église de nouveau remplie que M. le Curé lut l'acte d'hommage au Cœur de Jésus.

Dans la soirée, les membres des œuvres fêtèrent dans la joie la plus complète la belle fête de Noël. Les enfants du petit Patronage s'extasièrent devant un magnifique arbre de Noël, dont les jouets firent de tous des heureux. Les plus grands et les membres du Cercle et du Jeu de boules prolongèrent un peu la fête par un repas d'amis, où fut mangée la coquille traditionnelle.

POUR LES VIEILLARDS DE L'HOSPICE. — Au cours de la fête organisée à l'occasion de l'Arbre de Noël, l'Amicale de l'Ecole communale a fait une quête au profit des vieillards de l'Hospice, qui a rapporté la somme de 125 fr. 50.

A. C. J. F. — La réunion mensuelle aura lieu aujourd'hui, dimanche, à l'issue de la grand'messe. La causerie sera faite par M. l'abbé Deltour, de Tourcoing, sur La Salette et la Grande Chartreuse; elle sera accompagnée de projections lumineuses.

CINEMA DE L'AMICALE SAINT-JOSEPH. — Séances rue de Tourcoing, dimanche et lundi aux conditions habituelles. Outre le magnifique film d'acrobatie, l'Insaisissable Hollward, il sera donné en supplément de programme un film tourné entièrement à Linselles cette année même et où l'on sera heureux de reconnaître beaucoup de figures connues.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Georgette Devogèle, Cité Ste-Marie.

Décès. — Louis Roux, 13 jours, rue du Maréchal Pétain. — Aline Tellier, 5 mois, rue du Maréchal-Pétain.

QUESNOY-SUR-DEULE

Habitations à bon marché

La Société d'habitations à bon marché « Mon Foyer », dont le siège est à Quesnoy-sur-Deûle, 1, rue du Maréchal Joffre, vient d'acquérir plusieurs terrains d'une situation intéressante en vue d'attribution aux personnes désirant bénéficier des dispositions de la loi Loucheur. Tous les dossiers établis par cette société, dès maintenant, seront assurés d'être admis au programme de 1931. Il est rappelé que la permanence est assurée au siège les mardi, jeudi et samedi de 9 à 12 heures.

Nominations de membres au Bureau de Bienfaisance et à l'Hospice

Par arrêté du préfet du Nord, en date du 1er décembre 1930, M. Maurice Ramery, cultivateur, hameau du Vent, membre sortant de la Commission administrative du Bureau de bienfaisance est maintenu en fonctions jusqu'au 31 décembre 1934. M. Alfred Deldicq, rentier, rue de la Gare, membre sortant de la Commission administrative de l'Hospice est maintenu en fonctions jusqu'au 31 décembre 1934.

ECLAIRAGE. — En raison des travaux à effectuer sur le réseau électrique, la fourniture de courant sera suspendue aujourd'hui dimanche, de 8 à 12 h., rive gauche de la Deûle.

ETAT-CIVIL. — Naissances. — David Fortrie, hameau de la Justice. — Marie Panis, bateau sur la Deûle. — Marcelle Philippe, 24, rue Faidherbe. — Lucienne Philippe, 24, rue Faidherbe.

COMINES

POUR LE TIMBRE ANTITUBERCULEUX. — Aujourd'hui dimanche, un grand bal sera donné dans la salle des fêtes de l'Ecole des garçons, rue d'Hurlupin. Prix d'entrée, 2 frs.

LA DEUXIEME SEANCE DE VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE aura lieu à l'Hôtel de Ville de Comines mercredi 31 décembre, à 16 h.

PIGEONS VOYAGEURS. — Les possesseurs de pigeons voyageurs sont dans l'obligation de faire au Bureau de Police, avant le 31 décembre, la déclaration de possession de pigeons voyageurs. Ceux qui ne se conformeraient pas à la loi seront passibles de contraventions.

WERVICQ-SUD

La fête de Noël aux écoles communales

Le jeudi 25 décembre, à 14 h. 30, le Comité de l'arbre de Noël et l'Association des anciens élèves et amis de l'Ecole laïque de Wervicq-Sud, ont offert aux enfants et aux familles une fête, en la salle « A Jeanne d'Arc », fête qui fut des mieux réussies et dont l'ample distribution de jouets et friandises qui s'en suivit laissera un bon souvenir.

L'arbre de Noël, richement décoré et le Père Noël, superbe et éloquent, firent l'admiration des grands, l'étonnement et la joie des petits.

Un superbe programme fut donné dans cette salle plus que comble et le concours de l'orchestre symphonique « L'Espérance » de Comines, fut des plus appréciés.

M. Levêque, directeur de l'Ecole, après avoir remercié aimablement les généreux donateurs et félicité M. Robert Vanrullen, délégué cantonal, président de l'Amicale, pour son dévouement et l'aide précieuse qu'il apporte en toutes circonstances, fit l'historique de l'Association et se félicita de sa prospérité.

M. Robert Vanrullen remercia la Municipalité, que représentait M. Emile Dal, adjoint et ses amis, grands et petits.

En résumé, ce fut une belle journée, qui marque dans les annales de nos écoles communales et qui fait honneur à ses organisateurs.

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés du mercredi 31 décembre, à midi, jusqu'au 2 janvier, à midi.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Tous les assurés sociaux qui n'ont pas encore fait choix d'une caisse, trouveront des bulletins d'adhésions aux adresses suivantes : Marcel Leleu, rue des Jardins; Gustave Verbecke, rue de l'Industrie; Gabriel Olivier, rue de Bousbecque, où le meilleur accueil leur sera réservé.

ETABLISSEMENTS PUBLICS. — A l'occasion du Nouvel-An, les établissements publics pourront rester ouverts jusqu'à 1 heure du matin les 31 décembre 1930 et 1er janvier 1931.

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de Mlle Claire Tiberghien, fille de M. et Mme Louis Tiberghien-Couthier, avec M. Romain Olivier. 80706d

COURS DE DANSE. — Monsieur Molina a l'honneur d'informer les familles que les cours ont lieu les mardis et jeudis au Cercle de l'Industrie à Roubaix, et les lundis et vendredis au Cercle Saint-Joseph, rue Carnot, à Tourcoing. 9d

LILLE

Une importante opération de police

Une vaste opération de police a été effectuée dans la nuit de vendredi à samedi, sous la direction de M. Coissard, commissaire central, et ne s'est terminée qu'à six heures du matin.

Les deux cent cinquante agents de police et gendarmes qui y ont pris part, ont demandé à onze cents personnes de justifier leur identité; huit cent cinquante autos et voitures ont été arrêtées; plus de trois cents hôtels et maisons ont été visités; soixante personnes ont été amenées au poste central de police pour vérification de leur identité, mais aucune arrestation n'a été maintenue.

SYNDICAT DES CONTREMAITRES ET TECHNICIENS DE LILLE-ROUBAIX-TOURCOING ET ENVIRONS. — Ce dimanche, à 9 h. 30, au siège, Bar Alexandre, 20, rue de Béthune, réunion mensuelle de la Section Mixte. Distribution de calendriers pour 1931.

A LA PREFECTURE. — Comme les années précédentes, il n'y aura pas de réception officielle à l'occasion du Nouvel-An.

NORD

Inspection départementale de la Santé et de l'Hygiène publique

La section permanente du Comité de patronage des Habitations à bon marché et de la Prévoyance sociale du département du Nord, s'est réunie hier, à 10 h., sous la présidence de M. le sénateur Dayaine.

Assistaient à cette séance, MM. Boujard, secrétaire général; Couteaux et Demesmay, conseillers généraux; Fory et Vaillant.

L'assemblée a donné son avis sur des modifications statutaires concernant les organismes d'habitations à bon marché, notamment la société « Notre Maison », à Tourcoing et la société « Notre Maison », à Flers.

Le Comité a ensuite examiné les comptes administratifs et de gestion, ainsi que les projets de budget présentés par les offices de Lille, de Roubaix et de Tourcoing.

Un ancien entrepreneur est tué par une automobile à Valenciennes

A 20 h. 15, M. Omer Liénard, ancien entrepreneur de travaux publics, domicilié boulevard Watteau, *sortait d'un café des environs et se dirigeait* vers l'une des avenues conduisant en ville, lorsqu'il fut renversé par une automobile que pilotait M. Pierre Verez, 23 ans, représentant, place C.-Theunissen, à Anzin.

Le conducteur stoppa, M. Liénard fut relevé et on le conduisit dans une pharmacie voisine, où M. le docteur Petit constata que le blessé venait de succomber à une fracture du crâne.

M. Verez, qui avait été maintenu à la disposition de la justice, fut écroué samedi, dans la soirée, sous l'inculpation d'avoir, par maladresse, imprudence, négligence, inattention, inobservation des règlements, causé la mort de M. Liénard.

Une victime du froid à Dunkerque

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers une heure du matin, des marins de l'équipage du steamer anglais « Norlignon », amarré au Freycinet X, ont découvert, inanimé, étendu sur le pont du navire, le gardien de commerce Auguste Laflute, âgé de 58 ans, demeurant rue du Parc à Boulets.

Ils tentèrent de le rappeler à la vie, mais tout fut inutile, le malheureux avait succombé à une congestion occasionnée par le froid.

Les constatations médico-légales ont été faites par M. le docteur Ruyssen fils et l'enquête par M. Marouzé, commissaire de police du quartier du port.

Un Valenciennois se suicide au Havre

Atteint d'une maladie incurable, M. Adolphe Batard, 71 ans, originaire de Valenciennes, demeurant 44, rue de Sainte-Adresse, s'est suicidé d'une balle de revolver à la tempe.

--- *TOURNAI* ---

Le Grand Hôtel de la Cathédrale informe son estimée clientèle qu'il donnera le jour du

NOUVEL AN

un MENU SPECIAL qui comblera les plus fins gourmets. 27314

PAS-DE-CALAIS

Deux agents sauvent un mineur qui allait se noyer à Lens

Après avoir fêté Noël dans de nombreux cafés de la ville, le mineur Léopold Gilliot, âgé de 46 ans, demeurant 22, avenue du Grand-Condé, à Lens, regagnait son domicile, quelque peu pris de boisson, vendredi matin, vers 2 heures 30.

En titubant, il traversa la place de la République, se dirigeant vers le canal. Les agents de police Maurice Heems et Dupon, qui l'avaient aperçu, le suivirent.

Trompé par l'obscurité, le mineur, qui cherchait à emprunter le chemin de halage, tomba accidentellement à l'eau.

Les agents réussirent à retirer, sain et sauf, celui que la mort guettait.

Conduit d'abord au poste de police pour le ranimer, Gilliot fut ensuite reconduit chez lui, où des soins énergiques lui furent prodigués. Il peut se vanter de l'avoir échappé belle.

Une affaire de faux dommages de guerre à Vermelles

Pour fausse déclaration de dommages de guerre le Tribunal correctionnel de Béthune a condamné un entrepreneur de Vermelles, Victor Frubard, âgé de 58 ans, à trois mois de prison avec sursis, à 2.000 fr. d'amende et à la déchéance des trois quarts de ses dommages de guerre.

SOMME

Un accident mortel d'automobile

Vendredi soir, à la sortie d'Amiens, M. Poulain, âgé de 30 ans, menuisier à Dreuil, a été renversé par une automobile et est mort au cours de la nuit, à l'Hôtel-Dieu, des suites d'une fracture du crâne.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

(4e CHAMBRE)

Audience du 27 décembre 1930

Présidence de M. Foucart

Accidents d'automobiles. — Jules Dumortier, 23 ans, conducteur d'autos, à Lomme, a renversé le 28 juin, deux cyclistes à l'angle des rues de Tourcoing et de l'Alma, à Roubaix. Le tribunal a condamné l'inculpé à 25 fr. d'amende après avoir fixé à un cinquième la part de responsabilité des cyclistes. Ceux-ci ont obtenu 728 et 950 fr. à titre de dommages-intérêts.

— M. Henri Stikers, ingénieur, avait heurté une automobile conduite par M. Castelain, qui fut blessé. Me A. Boyer-Chammard réclamait le montant des dommages matériels survenus à l'automobile de M. Castelain; celui-ci réclamait les dommages subis par lui à la suite des blessures consécutives à l'accident; Mme Castelain, mère de la victime, réclamait des dommages-intérêts à la suite de l'indisponibilité de son fils qui l'aidait dans l'exploitation de son commerce de beurre et œufs. Celui-ci aurait subi une diminution sensible du chiffre d'affaires en raison de l'absence forcée de son fils après l'accident.

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré.

Chronique de l'Enseignement

ROUBAIX. — Association Amicale Institut Turgot. Cercle, 1er étage, 1, rue Pierre-Motte. — Aujourd'hui dimanche, 28 décembre, à 11 h. précises, se tiendra l'assemblée générale de fin d'année de tous les cercleux.

— **L'Amicale du Moulin** donnait samedi dernier, dans la vaste salle de la Cantine de l'Ecole Chanzy, une grande séance de cinéma à l'occasion de la Fête de Noël. Plus de 400 personnes vinrent applaudir les excellents chanteurs et le chœur chanté par les élèves, sous la direction de M. Lhôtellerie. Pour terminer cette soirée, il y eut une distribution de friandises aux enfants de l'Ecole et une tombola pour leurs parents.

WASQUEHAL. — Les Amis de l'Ecole. — Une clique scolaire étant fondée, le Comité fait un pressant appel aux clairons et tambours du Capreau, ainsi qu'aux parents désireux d'envoyer leurs enfants. Pour tous renseignements s'adresser à M. Coppens, chef de clique, 65, rue Lamartine, ou à la salle des fêtes les vendredis de 19 à 21 h.

TOURCOING. — Amicale Colbert. — Journée du dimanche 28 décembre : Foyer : ouvert de 10 h. 30 à midi, bibliothèque, jeux divers, sous-commission de placement. — Philharmonie : pas de répétition. — Stand de tir : ouvert de 9 à 13 h.

BELGIQUE

COSTES ET BELLONTE A BRUXELLES

Les aviateurs Costes et Bellonte seront à Bruxelles le 10 janvier prochain, pour l'édification du monument à Thieffry. Ils donneront une conférence sur leur voyage *à travers l'Atlantique* dans la grande salle du Palais des Beaux-Arts. Le Roi y assistera.

LE BANDITISME A BRUXELLES

On s'est introduit chez M. Putteman, boucher, avenue d'Uccle, à Forest. Les cambrioleurs ont forcé le coffre-fort et y ont dérobé septante billets de mille francs et trois mille francs en coupures diverses. Les voleurs n'ont laissé aucune trace.

— Avenue des Azalées, à Schaerbeek, un individu, en grimpant le long de la façade, a pénétré dans l'appartement du premier étage d'une maison occupée par un agent de police pensionné, M. Charles Crevite. Celui-ci engagea la lutte avec le cambrioleur qui fit feu à deux reprises. M. Crevite fut atteint d'une balle à l'abdomen. Le voleur prit la fuite. Dans la rue, un complice faisait le guet. Leur signalement est connu.

— Depuis trois jours, les plaintes se multiplient dans les bureaux de police. De jeunes malandrins arrachent des sacs aux mains des dames, en pleine rue et prennent la fuite.

DEUX JEUNES GENS TUÉS A COUPS DE MARTEAU

On a trouvé le long de l'Escaut, à Wetteren, les cadavres de deux jeunes gens tués à coups de marteau. La jeune fille se nomme Marie Veranneman, servante, âgée de 21 ans, originaire de Roulers, et le jeune homme, Armand Van Durme, tisserand, âgé de 22 ans, domicilié à Wetteren.

La vengeance a dû être le mobile du double *crime car les vêtements des deux victimes* n'ont pas été fouillés. Ces deux jeunes gens étaient très considérés. On croit se trouver devant un acte horrible de vengeance.

Le Parquet a fait une descente sur les lieux.

MOUSCRON

HOTEL STOCKMAN. — A l'occasion du Nouvel An, Bal de Réveillon, à 9 heures. Cotillons, surprises, buffet froid. 27293

CABINET DENTAIRE du Doctr Heuvelmans, adjoint des hôpitaux de Bruxelles. Consult. mardis et samedis, 25, rue du Télégraphe Mouscron. 24449

SEMAINE D'ORGANISATION COMMERCIALE

Une Semaine d'Organisation Commerciale se tiendra à Lyon, du 4 au 8 mars 1931, en concordance avec la Réunion de Printemps de la Foire de Lyon. Préparée avec le concours de la Chambre Syndicale de l'Organisation Commerciale, elle donnera lieu à d'importantes manifestations.

Déjà nous pouvons annoncer pour les mercredi 4 et jeudi 5 mars, un Congrès consacré à l'étude du « Rendement dans le travail de bureau ». Plusieurs rapporteurs sont inscrits et traiteront des sujets du plus grand intérêt.

Les 6, 7 et 8 mars, des CONCOURS professionnels dotés de prix importants, auront lieu sous les auspices de la Chambre Syndicale des Secrétaires Sténo-Dactylographes de Lyon et de la région.

Enfin, une SOIREE-CONFERENCES de vulgarisation groupant des orateurs distingués, sera donnée le 5 mars, au Palais du Conservatoire.

Le Secrétariat de la Semaine d'Organisation Commerciale, rue Ménestrier, à LYON, répond dès maintenant à toutes les demandes de renseignements qui lui sont adressées. 27287d

TIRAGES FINANCIERS

VILLE DE PARIS

OBLIGATIONS 2 % 1899

Les 30 numéros suivants gagnent chacun 1.000 fr.:

[illegible]	65.[illegible]	79.179	96.377	110.619	118.331
144.726	153.113	164.628	165.361	175.196	178.995
19[illegible].259	195.516	197.034	227.769	250.306	272.690
[illegible]	265.215	269.593	290.635	302.640	312.593
[illegible]	358.140	386.764	395.635	402.743	403.714

En outre, 1.958 autres numéros ont été appelés au remboursement au pair.

Concerts et Spectacles

Le Journal de Roubaix *ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.*

ROUBAIX. — Hippodrome - Théâtre. — « L'Acheteuse », de M. Stève Passeur. — C'est le dimanche 28 décembre, en matinée et soirée, à l'Hippodrome-Théâtre, que les Tournées Ch. Baret donneront « L'Acheteuse ». L'interprétation est de tout premier ordre. 27250d

— **Hippodrome-Théâtre.** — Troupe de Gand. **Abonnements.** — L'inscription des abonnements de la seconde série des représentations lyriques se clôturera jeudi, premier janvier. — Cette seconde série s'ouvrira avec l'immortel chef-d'œuvre de Gounod : Faust, le 8 janvier. 27237d

— **Central-Ciné-Théâtre.** — Le Vrai Théâtre de Paris (grands Théâtres nationaux), joue aujourd'hui à 15 h. 30, le grand succès : Mademoiselle de la Seiglière. Interprétation hors pair.

ROUBAIX. — Cercle Saint-Eloi. — Aujourd'hui dimanche et lundi à 7 h. 30, au Patronage Saint-Eloi, 57, rue de Rocroy, grandes séances de cinéma. Au programme: « Miss Capitaine », grand film français et « Au Cœur de l'Asie », reportage curieux et très intéressant du célèbre explorateur Kayser. Très captivant, ce film plaira à tous. Prix des places: 5 fr., 3 fr. et 2 fr.

— **Au Cercle Saint-Augustin.** — Aujourd'hui dimanche, à 5 h., grande séance récréative au profit de l'œuvre, sous la présidence de M. Ch. Duflo, curé, vice-doyen. Au programme: « Un bon placement » de S. Le Pasiier, drame émouvant, en trois actes, et « Frères d'armes », comédie désopilante en un acte, de Maurice Manquat. Les intermèdes seront donnés par MM. Joseph Lapierre et Roger Timal, deux artistes. On peut encore se procurer des tickets d'entrée chez le gérant du Cercle, M. Jean Windels, 18, rue J.-B. Notte.

ROUBAIX. — Paroisse Saint - François d'Assise. — Le Cercle Dramatique donnera aujourd'hui dimanche, une dernière représentation des « Deux Devoirs », drame poignant, dont le sentiment patriotique qui l'anime est toujours d'actualité. Ces scènes, qui se déroulent en Extrême-Orient, demandent une lumière intense, que des nouveaux décors donnent d'une façon remarquable autant qu'originale. Personne ne manquera de donner à cette troupe, qui va toujours s'améliorant, une marque de sympathie et d'encouragement.

Une délicieuse comédie: « Un mariage au téléphone », d'un comique irrésistible, sera également jouée.

CROIX. — Paroisse Saint-Pierre. — Ce soir dimanche, salle Jeanne d'Arc, rue Jeanne-d'Arc, grande séance de cinéma. Au programme: « Le Bossu ou le Petit Parisien ». Tout le monde voudra voir ce film merveilleux.

En raison de la longueur du programme, la séance commencera à 17 h.

Prix des places: 5, 3 et 2 francs. On peut retenir ses places chez Mme Debuisson, rue Kléber, moyennant 0 fr. 25.

WATTRELOS.— Le concert de gala des Groupements belges. — C'est aujourd'hui dimanche qu'aura lieu à 16 h., dans la salle Piat, rue du Moulin, la matinée de gala organisée par les Groupements belges de Wattrelos. « La Grande Pitié », l'œuvre si émouvante de M. J.-M. Nuttin, qui sera interprétée par des artistes de réelle valeur, attirera certainement la foule des grands jours, d'autant plus que les organisateurs n'ont rien négligé pour que cette représentation obtienne un succès complet. Des décors nouveaux ont été établis spécialement pour cette pièce, et un excellent orchestre ainsi que des intermèdes choisis agrémenteront cette belle matinée. Ajoutons qu'aux réservées, des sièges confortables seront à la disposition des spectateurs.

Les personnes qui désirent assister à cette séance, feront bien de retenir leur place d'avance, au café Piat, 22, Grand'Place, car il y aura affluence cet après-midi.

TOURCOING. — Théâtre Municipal. — Ce dimanche, en matinée, « Madame Butterfly » avec le concours de Mlle Andrée Gérard, M. Farini et des artistes de la troupe sédentaire.

En deuxième partie, on applaudira trois charmants ballets réglés et dansés par Mlle Rina-Dalma, première danseuse étoile, maîtresse de ballet; Mlle Rosane, première danseuse demi-caractère; Mlle Doris, première danseuse travestie et les dames du corps de ballet. — Le soir: « Rêve de Valse ».

— **« La Grande Pitié » à Concordia.** — C'est aujourd'hui, à 15 h. 30, que M. P. Farcas et sa Compagnie, pour satisfaire au désir exprimé par de nombreux Tourquennois, interpréteront au Théâtre Concordia « La Grande Pitié », qui est sans conteste le plus grand succès de la saison, puisque cette œuvre magnifique, de création toute récente, a déjà été représentée 47 fois dans le Nord. « La Grande Pitié » attirera la foule des grands jours, tant par la beauté et le sublime du sujet que par son interprétation de 1er ordre. On nous annonce d'autre part, et nous tenons à le souligner, que l'auteur lui-même remplira le rôle de Vincent le berger. Tous les amateurs de bons et beaux spectacles assisteront à cette séance de gala. L'orchestre symphonique sera dirigé par M. Libre, Grand Prix d'honneur au concours international de Carvin. La représentation se terminera par une comédie en 1 acte de A. Dreyfus : « Un crâne sous la tempête ». Location 18, rue de Tournai. Bureau à 15 h. Rideau à 15 h. 30. 27248d

LILLE. — Grand-Théâtre. — Aujourd'hui dimanche, à 15 h.: « Le Barbier de Séville »; à 20 h. 15: « Faust ».

— **Théâtre Sébastopol.** — Aujourd'hui à 14 h. 45 et à 20 h. 15: « La dernière Valse ».

— **Alhambra.** — Aujourd'hui à 15 h. et à 20 h. 30: « Ainsi comme avant ».